

## LE PONT-DE-BEAUVOISIN

*Appellations anciennes : Jusqu'à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, cette localité est simplement appelée le Pont. On trouve pour la première fois Pont-de-Beauvoisin dans une charte en 1115. D'autres noms ont suivi :*

*1140 : Apud Pontum de Belveisin, 1142 : Ecclesia de Ponte, 1454 : Castellanus Ponti Beliviani, 1475 : Pons Bellivicini, 1728 : Pont Beauvoisin, Pont Bonvoisin, Pont de Bonvoisin, Pont de Beauvoisin, Pont du Bonvoisin, 1731 : Pont de Beauvoisin en Savoie.*

*Population : 565 habitants en 1756 – 1 395 habitants en 1848, 1 269 en 1911 – 1 063 habitants en 1936 – 1403 en 1975.*

*Altitude : 240 m.*

*Superficie : 183 ha.*

*A 37 km de Chambéry.*

*Vocabulaire Ste-Vierge et Saint-Clément, fête*

*Hameaux et lieux-dits : La Baronnie\*, L'Ecurée, Le Château\*, Les Corbassières\*, Le Croibier\*, La Pissatière, Le Pont-de-Beauvoisin (chef-lieu), Le Puisat, Les Rivaux, Le Roulet\*, La Touche †.*

*Situation*

La commune du Pont-de-Beauvoisin-Savoie, de faible superficie, ayant 1 300 à 1 500 m dans ses dimensions nord-sud et ouest-est, est entièrement encadrée dans la commune de Domessin. Elle a pour limites naturelles : au nord le Guiers et le ruisseau de Pissevieille qui s'y jette, en suivant une profonde coupure du plateau molassique ; à l'ouest et au sud, le Guiers qui coule profondément encaissé dans la molasse, dans un lit rétréci. A l'est, la commune du Pont-Savoie, confine la commune de

Domessin, suivant une limite allant du Guiers au ruisseau de Pissevieille. La ville ancienne et son extension vers le Sud au delà de la porte de la ville, assises sur une terrasse fluviale, sont enserrées entre le lit du Guiers et la paroi abrupte du plateau dominant le Guiers. Plus au sud, la terrasse s'élargit pour donner la petite plaine de la Baronnie et de l'Ecurée où se sont édifiés un quartier de bâtiments collectifs, de pavillons HLM, la zone artisanale de la Baronnie vers le château de Crouzat-Crétet et en face, la zone industrielle de la Baronnie-l'Ecurée. Le plateau est coupé sensiblement en son milieu, par le profond ravin où coule le ruisseau d'Aiguenoire, ce qui donne : au nord du ravin, la colline de la Pissatière - le Croibier - le Roulet, propice à la construction des maisons individuelles ; au Sud du ravin, le plateau du Château et des Rivaux, en cours d'urbanisation, et où ont été construits ces dernières années bâtiments collectifs et village de pavillons individuels d'HLM, les maisons du lotissement communal des Rivaux, le foyer des personnes âgées, dans un site agréable.

*Epoque Gallo-Romaine*

Tous les villages de la vallée du Guiers ont fourni des inscriptions, des pièces de monnaie, des poteries et des tuiles antiques.

Rien au Pont-de-Beauvoisin, si ce n'est une inscription découverte en 1818 en réparant « le mur de l'église » (on ne sait s'il s'agit de celle de Savoie ou du Dauphiné), et brisée aussitôt par les ouvriers. Toutefois, un érudit se trouve sur les lieux et relève le texte : « A Mars Auguste,



*Le bourg fortifié du Moyen-Age du Pont de Beauvoisin  
Origine : Cadastre de Savoie 1730*

Caïus Betutuis Hermès, Sevir Augustal a ordonné par testament l'érection de cet autel » (selon P. Saint Olive).

La maigreur des reliques romaines s'explique par le fait que la grande voie romaine Milan-Vienne (section Lemenc-Aoste) passait par Romagnieu (le Boutet), Belmont, Vérel, la Bridoire... d'une part ; que les passages à gué ou à bateau du Guiers, se situaient à l'amont et à l'aval de l'encaissement profond dans la molasse du Guiers, où se situe le Pont-de-Beuvoisin, d'autre part ; ces passages d'eau étaient celui du Bonnard sur Domessin, à l'amont, et celui d'Avaux-les Chaudannes sur Belmont, à l'aval. L'ouverture de la déviation de la grande route de Vienne et de Lyon à Chambéry par la Tour-du-Pin et le Pont-de-Beuvoisin, date de la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle – début du XII<sup>e</sup>.

#### *Epoque féodale*

Une seigneurie s'installe et un châ-

teau-fort est édifié au XI<sup>e</sup> siècle, à la fin de la période de guerres civiles et aussi d'invasions, qui ont marqué la fin du second royaume de Bourgogne, et en relation avec la parcellisation du pouvoir souverain à l'ère de la féodalité. Le seigneur et son château surveillent le pont de bois franchissant la brèche du Guiers et assurent la circulation sur la nouvelle voie Bourgoin - la Tour-du-Pin - Chambéry, par le Pont-de-Beuvoisin.

Un bourg fortifié naît au pied du château, englobant le pont du Guiers. Pour en favoriser le développement, le seigneur Guillaume du Pont et son épouse Ancilie, font donation entre 1060 et 1070, au Monastère de St-André-le-Bas à Vienne, de la chapelle construite près de leur château ainsi que de vastes terrains qui s'étendent « à droite et à gauche » du Guiers pour y construire un prieuré et les demeures des habitants au service de ladite église.

Il faut préciser que du Haut Moyen Age jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, les territoires de la rive gauche du Guiers firent partie des possessions de la maison de Savoie. Au XIV<sup>e</sup> siècle, et avant l'annexion de la rive gauche du Guiers par le Dauphiné, les possessions des Comtes de Savoie comprenait le bailliage de la Novalaise dont le siège était à Voiron et qui s'étendait sur la partie du diocèse de Belley située sur rive gauche du Rhône, ainsi que la partie nord du pays de Sermorens, suivi du bailliage du Viennois dont le siège était à St-Georges-d'Espéranche. Sur le plan religieux, le diocèse de Belley s'étendait sur 112 paroisses dont 22 sur rive gauche du Guiers et du Rhône (Isère), 41 en Bugey savoyard ou Petit-Bugey et 49 sur rive droite du Rhône dans la région de Belley (Ain).

### *La seigneurie*

Dès l'origine et jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, les seigneurs du Pont-de-Beuvoisin jouissent de leur fief en toute indépendance, sauf hommage rendu au Comte de Savoie. Dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, les prétentions du Dauphin et les conflits en résultant poussent les Comtes de Savoie à prendre directement en charge les seigneuries, châteaux et bourgs fortifiés situés sur rive droite du Guiers (les Echelles, le Pont-de-Beuvoisin et Saint-Genix-sur-Guiers). Parmi les premiers seigneurs, on trouve des membres de la famille du Pont et des membres de la famille de Rivoire, sans qu'il soit possible de distinguer nettement les deux familles, le nom de la localité du Pont-de-Beuvoisin ayant pu servir de qualificatif à plusieurs d'entre eux (de Foras). Guillaume du Pont



*L'oratoire de la famille  
de CROUSAZ-CRETET*

(Photo R. Gariod)

est à l'origine de la fondation de Ste-Marie (1060-1070). Dans divers actes on trouve un Siboud du Pont en 1120, un Amblard du Pont en 1132, un Berlion du Pont en 1232.

Le Comte de Savoie se rend maître absolu du Pont-de-Beuvoisin à la suite des acquisitions et échanges suivants :

- en 1251 Berlion du Pont, mort avant 1254, vend au comte de Savoie des droits féodaux de la seigneurie du Pont-de-Beuvoisin.

- en 1254 Guillaume de Miribel vend à Philippe de Savoie, évêque de Lyon, la totalité de ses biens au Pont-de-Beuvoisin, y compris une maison-forte située dans l'enceinte du château et qu'il avait accordée en fief à Guigues du Pont ; ces biens reviennent à la maison de Savoie.

– en 1288, un autre Berlion du Pont échange ses biens et droits au Pont-de-Beauvoisin, contre les fiefs de Belmont et de Tramonnay que lui cède le Comte Amédée V ; Berlion de Rivoire, fils de Siboud de Rivoire cède à Amédée V ses droits et biens au Pont-de-Beauvoisin, à l'exception de la paroisse de Domessin dont il se réserve le fief direct, ce qui lui est octroyé par le Comte de Savoie ; les frères Nantelmet et Guigonet de Rivoire, fils de Guillaume de Rivoire, vendent au Comte de Savoie Amédée V, leur château et juridiction au Pont-de-Beauvoisin.

En dehors d'une inféodation temporaire à Jacques d'Achaïe de 1352 à 1362, la terre-seigneurie du Pont (Savoie) demeure dans le domaine Comtal, jusqu'à 1594, date à laquelle elle est inféodée à Charles, Comte de la Forest, seigneur de Verel et Dullin et l'ensemble des seigneuries et juridictions de Verel, Dullin, la Bridoire, et le Pont-de-Beauvoisin est érigé en comté en 1595.

Celui-ci est vendu à François de Rouer, marquis de Saint-Séverin en 1647 et il est érigé en marquisat en 1654. En 1734, Marc Antoine Passerat baron de Troches, héritier du nom et des biens de la famille de Rouer, prête hommage comme marquis des terres ci-dessus, il prend le nom de Marc Antoine Passerat Roer de Saint Séverin et c'est lui qu'on trouve au tableau des vassaux ayant droit de nommer les juges et châtelains, en 1742.

### *Les franchises*

La charte de 1060-1070 portant donation d'une église près du château, de terres, par Guillaume du Pont et son épouse Ancilie, au monastère de St André le Bas, en vue de

la construction d'un prieuré et des demeures des habitants au service de ladite église, jette les premières bases des franchises et libertés locales, plus connues sous le nom de coutumes.

La charte de franchises accordée le 9 novembre 1288 par le Comte Amédée V, en don de joyeux avènement, contient le résumé des anciennes coutumes de la ville, et le code des franchises nouvelles.

Lettres patentes du 25 novembre 1684 : Victor Amédée II, confirme aux habitants du Pont-de-Beauvoisin, sous une forme nouvelle, le privilège de bourgeoisie, avec de nombreux et importants privilèges, tels que l'exemption de toutes tailles extraordinaires et autres charges, sous condition qu'ils feraient fermer la ville de bonnes murailles, maintiendraient le pont d'Aiguenoire en bon état, feraient rebâtir les maisons détruites et ruinées dans deux ans ; les habitants pourraient aussi construire des maisons près et hors des murailles de la ville, pour former faubourgs, du côté de Chambéry, de Belmont et de Verel.

### *Le château*

Les premiers seigneurs du Pont, avaient fait construire une maison forte au sommet de la colline qui domine le bourg de rive droite.

Les actes antérieurs au XIV<sup>e</sup> siècle la désignent sous le nom de Château-Vieux. Devenu la propriété des Comtes de Savoie ceux-ci le font restaurer et construisent un château neuf ; en 1312 on parle du Château-Vieux et du Château-Neuf. Les fortifications subissent de nombreuses réparations et transformations.

En 1392 les murailles du château-vieux sont rasées et les matériaux



*Ecusson des de Clermont  
à l'angle de l'église*  
(Photo L. Lagier Bruno)

réemployés dans la construction d'un nouveau mur de défense.

En 1600, pendant la guerre menée par Henri IV contre la Savoie, Lesdiguières ordonne la démolition du château et celui-ci est rasé jusqu'au sol en 1601, au delà du traité de paix de Lyon du 17 janvier 1601, ce qui provoque un vif incident entre les deux états.

### *Les établissements religieux*

La paroisse du Pont-de-Beauvoisin, comme celle de Domessin qui l'enserme, s'étendait sur les deux rives du Guiers. Les deux paroisses étaient unies. L'église de Ste Marie de Domessin s'élevait non loin du Pont, sur l'ancienne route de Chambéry, à peu de distance du château-fort qui gardait le passage d'eau sur le Guiers du Bonnard. Une chapelle dédiée à St Laurent, existait aux portes du château du Pont, sur rive droite du Guiers. C'est cette chapelle, aujourd'hui disparue, qui fut donnée par Guillaume du Pont en 1060-1070, au monastère de St-André-le-Bas, avec d'autres biens pour la fondation du prieuré bénédictin de Sainte Marie, situé sur rive gauche en attendant l'édification de

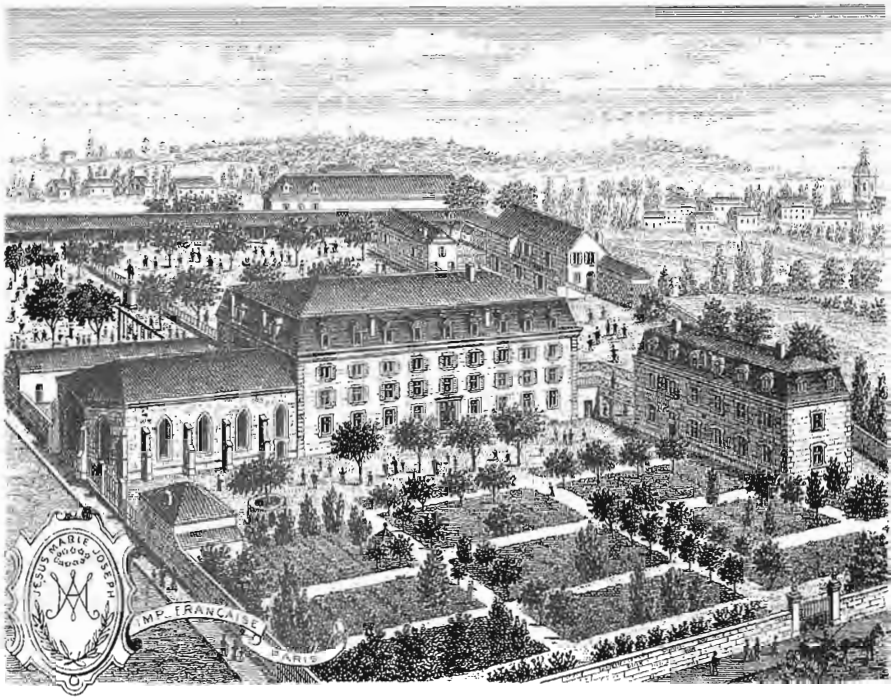
l'église prieurale dédiée à Ste Marie. Cette dernière église sera placée vers le XV<sup>e</sup> siècle, sans doute lors de sa reconstruction, sous le vocable de St Clément. Le prieuré était aussi connu à l'origine, sous le vocable de St Laurent, ceci sans doute en relation avec la chapelle de Saint Laurent sise près du château.

En dépit des vicissitudes historiques, l'unité territoriale du diocèse de Belley reste inchangée jusqu'à la Révolution.

Les habitants du Pont-Savoie ayant alors manifesté le désir de former une paroisse distincte, l'évêque de Chambéry acquiesce à cette demande et la nouvelle paroisse est comprise dans le plan de la circonscription des paroisses et succursales de Chambéry, établi en 1803, en application du Concordat de 1801, qui détache du diocèse de Belley l'ensemble des paroisses du Petit-Bugey, pour les rattacher au diocèse de Chambéry. L'église des Carmes est érigée en église paroissiale sous le vocable de Notre Dame de l'Assomption.

*L'église des Carmes* est un bel édifice de caractère ogival à deux arches, avec un beau et vaste chœur. Sa construction remonte au XV<sup>e</sup> siècle ainsi que l'atteste l'inscription encastrée à l'extérieur, au-dessus du portail. A l'extérieur dans le portail de style gothique a été enchâssé un autre portail de style renaissance. Au nord-est de l'église sont scellées les armes accolées de Jacques de Clermont et de Jeanne de Poitiers bien-fauteurs du couvent. A l'intérieur, existent des pierres tombales de familles pontoises des XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles, dont celle de Jean de Montbel et de Jeanne de Varax.

*La Source de Saint Félix* sort au pied des fondations de l'église des



*Le petit Séminaire Savoyard* (Collection Lagier Bruno)

Carmes, au bas de l'escalier menant au lavoir alimenté par ses eaux. On y venait autrefois en pèlerinage et on attribuait à ces eaux une action bénéfique pour la guérison des yeux.

*Le Couvent des Carmes* : le monastère des Grands-Carmes du Pont, de la province d'Aix-en-Provence fut fondé vers 1419-1420. Il fut l'œuvre de Louis de Savoie, dernier prince d'Achaïe. L'église et le couvent des Carmes ne furent achevés qu'en 1491, grâce aux legs de Jacques de Clermont et de Jeanne de Poitiers, son épouse.

En 1564, le baron des Adrets pille et brûle église et couvent et pend plusieurs moines qui n'avaient pu s'échapper. En 1793, les pères Carmes doivent abandonner leur couvent pour se réfugier en Piémont. La chapelle des Carmes est convertie

en magasin à fourrages par l'armée des Alpes. En 1803, la chapelle des Carmes devient église paroissiale.

*Le couvent des Augustines* : les biens des chanoinesses régulières de la Congrégation de Notre Dame connues sous le nom d'Augustines, installées côté Isère, depuis 1648, sont vendus comme biens nationaux en 1791. En Savoie, après le Concordat, l'église et le presbytère qui appartenaient aux Carmes avant la Révolution sont restitués, une partie des biens pour la cure, l'autre pour les sœurs Augustines, sous condition d'ouvrir une école pour les enfants du Pont.

En 1897, les Dames Augustines autorisent la démolition du vieux couvent qui tombait en ruines, en laissant à la cure l'usage d'une partie non démolie de leur maison ainsi



*L'église des Carmes*

que le terrain libéré.

Elles s'installent dans un nouvel établissement, à la porte de la Ville, à destination de collège-pensionnat de jeunes filles.

#### *Les écoles*

Le collège royal de Savoie placé sous le patronage du roi Charles Albert, est construit en 1830, sur les plans de l'architecte Trivelly, puis, agrandi en 1878. Il est une école secondaire ecclésiastique, petit séminaire, tendant à assurer le recrutement du clergé, sous la dépendance de l'administration du Grand Séminaire. Il compte, en 1866, 125 élèves dont 104 pensionnaires, 3 demi-pensionnaires et 18 externes.

Fermé en 1905, il est utilisé par la suite comme établissement féminin d'enseignement des sourdes-muettes et lorsque cette branche d'enseignement est transférée à Cognin, il de-

vient l'annexe du lycée technique du Pont-de-Beauvoisin.

En 1949, école de garçons : 23 élèves, 2 classes ; école de filles avec classe enfantine : 60 élèves, 3 classes.

Il existe une école privée maternelle de 33 élèves et 1 classe.

Le Monument aux morts compte 57 noms de soldats morts pour la France.

#### *La route*

La Savoie exerce un monopole de fait sur le trafic à travers les Alpes par la grande route de France en Italie, passant au Pont-de-Beauvoisin et au col du Mont-Cenis. Ses souverains maintiennent une attention vigilante en ce qui concerne la sécurité et la commodité de la circulation sur cette route. Aux jours les plus sombres des luttes acharnées entre le Dauphiné et la Savoie, aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, notamment après l'avè-

nement en 1283 de la troisième dynastie des dauphins, celle des seigneurs de la Tour-du-Pin, qui étaient antérieurement vassaux des Comtes de Savoie et s'en étaient dégagés, la liaison avec Lyon avait été maintenue par les bailliages de la Novalaise et du Viennois, c'est-à-dire par Voiron et St-Georges-d'Espéranche. Les possessions des sires de la Tour du Pin auxquelles s'étaient ajoutées celles des sires de Coligny, formaient un bouchon sur la route de Bourgoin et sur les deux rives du Rhône. Jusqu'à la conclusion du traité de paix de Paris du 5 janvier 1355, la route de Lyon avait pu être maintenue par la voie traversant la Valdaine et qui revêtait alors un grand intérêt stratégique par Voiron et St-Georges-d'Es-



*Les Gorges de Chailles  
la cascade*

péranche. Les comptes de châtelanie du Pont-de-Beauvoisin montrent le rôle éminent joué à cette époque par le châtelain du Pont-Savoie pour amener des renforts et des approvisionnements dans les places fortes existant le long de cette voie, mener de nombreuses missions extraordinaires, recevoir et héberger les députations chargées de négociations aboutissant à des suspensions d'armes, toujours précaires et vite rompues.

À partir du traité de Lyon du 17 janvier 1601, la Savoie ayant perdu le contrôle de la rive droite du Rhône, le commerce de Lyon à Milan tend à passer par la Suisse et le Simplon. Les guerres de religion suivies de celles entre la France et la Savoie sous Henri IV, sont très préjudiciables au Pont-de-Beauvoisin. En 1596, Lesdiguières ordonne : « les marchandises venant d'Italie à Lyon devront passer dorénavant par le Mont Genève ».

L'édit de Montcalieri de 1655, rétablit l'obligation du passage par le vieux chemin du bailliage de la Novalaise et du Mont-Cenis, du Pont-de-Beauvoisin à Suse. C'est l'époque où, pour conserver le trafic routier à la Savoie, les Ducs de Savoie entreprennent, à partir de 1667, d'énormes travaux d'amélioration de la grande route de France en Italie, entre le Pont-de-Beauvoisin et Suse.

Dans la vallée de Guiers, cela se traduit par l'ouverture de la route à travers les gorges de Chailles et la construction du passage de la grotte aux Echelles - St-Christophe, et par l'abandon de la route traditionnelle passant par Lépin, Aiguebelette et le col St-Michel, au-dessus d'Aiguebelette. La nouvelle route par Chailles, les Echelles, col de Coux est ouverte en 1670.



Le Pont-de-Beauvoisin dont toute l'activité économique dépend de la grande route de France en Italie, subit le contre-coup de toutes ces vicissitudes historiques.

*Le péage, la douane* : l'établissement d'un péage au Pont-de-Beauvoisin remonte avant le XII<sup>e</sup> siècle. Les comptes de péages existant aux archives départementales, montrent toute l'importance du trafic dont voici quelques exemples : 1301 : 2 426 ballots de drap et autres marchandises, 317 ballots de marchandises diverses, 2 567 charges de soies, cotonnades, cuirs, futaines, fer, etc. ; en 1494, taxe de 7 216 mulets.

Le péage du Pont-de-Beauvoisin était le plus important des Etats de Savoie après celui de Suse. Plus tard, une administration de douanes exerça son activité sur chacune des rives du Guiers jusqu'à l'annexion de la Savoie à la France en 1860 et participa à la vie économique des deux cités.

*Le Pont sur le Guiers* : le pont de bois sur le Guiers fut reconstruit à diverses reprises au cours des siècles. En 1528/29 le Duc de Savoie fait établir un bac à la suite de la rupture du pont.

La Savoie est occupée par François I<sup>er</sup>, puis Henri II, rois de France de 1536 à 1559. En 1543, François I<sup>er</sup> ordonne que le vieux pont de bois, sur le Guiers, soit remplacé par un pont de pierre.

A la mort de François I<sup>er</sup>, en 1547, les travaux sont interrompus ; les fondations des culées du pont dépassent le niveau de l'eau ; les travaux ne sont pas repris sous Henri II. Un accord intervient sous Henri III entre la France et la Savoie, en vertu duquel un péage particulier et commun sera établi au Pont-de-Beauvoisin, afin de financer les dépenses de



*Borne frontière de 1760 aux armes de Savoie et de France*

(Photo L. Lagier Bruno)

construction du pont en pierre, commencée en 1543. Les travaux sont adjugés en 1581 et menés à leur fin à partir de cette date. Le pont est modifié en 1898, le fort dos d'âne étant aplati et le parapet en pierre remplacé par un garde corps métallique.

En juin 1940, il est détruit lors de l'avance allemande et reconstruit de 1941 à 1943, sous la direction des Ponts et Chaussées de la Savoie.

*La borne frontière* : la borne frontière armoriée, existant au milieu du garde-corps aval du pont, a été remplacée à la demande du service des Antiquités et objets d'art sous le couvert des autorités préfectorales ; elle avait été classée monument historique par arrêté du 15 mars 1915. C'est la borne-frontière du bornage de 1760 mise en place en application du traité de Turin du 24 mars 1760, conclu entre la France et les Etats de

Savoie. Cette borne jetée dans le Guiers en 1792, avait été repêchée en 1826 et scellée en haut de l'escalier donnant accès à la source de St-Félix.

Une autre borne frontière datée de 1822, est scellée avec son socle imposant, au pied de la rampe donnant accès à la place de la Bouverie, en face de la mairie du Pont-Savoie.

#### *Chronologie de quelques voyageurs illustres*

En 1310 : trois filles du Comte Amédée V sont de passage au Pont et le châtelain les escorte jusqu'à Voiron ; la même année leur mère séjourne quelques jours au Pont.

En 1311 : une délégation de haute noblesse séjourne trois jours au Pont, se rendant à la Côte-St-André où doit avoir lieu une entrevue entre les envoyés du comte et ceux du Dauphin ; à cette époque, le châtelain du Pont est chargé de l'administration de l'hôtel du Comte qui s'y trouve.

En 1318 : André de Pise, maréchal de Savoie et Pierre Fransisci passent au Pont, y séjournent quelques jours et se rendent à La Balme.

En 1328 : le conseil de Chambéry et les ambassadeurs du Comte, font leur entrée, venant de St-Genix où avait eu lieu une entrevue avec les députés du Dauphin ; la même année, Pierre Fransisci et Humbert du Châtelard passent au Pont, revenant de St-Laurent-du-Pont « où s'était conclu un nouveau traité de paix ».

En 1329 : Guichard du Bourg, la guerre ayant recommencé avec le Dauphin, passe au Pont, envoyé par le Comte, en mission secrète auprès de l'archevêque de Lyon.

En 1332 : les comtes de Genève, de Beaujeu et Jean de Savoie se rendent au Pont pour y attendre le prince d'Achaïe.

En 1341 : passage du comte de Genève, neveu du comte de Savoie.

En 1429 : conférence au sujet du duché du Valentinois entre les plénipotentiaires de France et de Savoie, tenue au Pont (réunion de 38 personnes avec leurs équipages, durée 11 jours). En 1445 et 1446 les discussions prennent fin.

En 1451 : une réunion imposante se tient au Pont : celle du Dauphin Louis avec le Duc de Savoie. La question des limites entre Dauphiné y est traitée en relation avec la propriété du pont sur le Guiers et la régularité des ouvrages édifiés à ses abords.

En 1487 : congrès important qui se tient au Pont entre les représentants de Charles I<sup>er</sup>, duc de Savoie et ceux de Charles VIII roi de France au sujet des droits respectifs de ces princes sur le marquisat de Saluces.

En 1574 : Henri III qui vient d'abandonner son trône de Pologne pour celui de France, arrive au Pont protégé par 4 000 soldats du duc de Savoie ; il y rencontre sa mère Catherine de Médicis, son frère cadet, le Duc d'Alençon, et le roi de Navarre. Il s'en faut de peu qu'il soit capturé en Isère par les Huguenots et le cortège gagne au plus vite Lyon.

En 1595 : conférence infructueuse tenue au Pont entre les représentants de Charles Emmanuel I, duc de Savoie et d'Henri IV, au sujet du marquisat de Saluces.

En 1696 : Marie Adélaïde, fille de Victor Amédée II, est de passage au Pont.

En 1731 : Jean-Jacques Rousseau, en retour de Paris, regagne la Savoie, terre d'asile pour les proscrits ; il passe la frontière au Pont-de-Beauvoisin ; les gorges de Chailles et la cascade de Coux lui inspireront, plus tard, de belles pages dans les « Confessions ».

En 1771 : cérémonies de passage pour Marie-Joséphine, fille de Victor Amédée III, qui va épouser le Comte de Provence, futur Louis XVIII.

En 1773 : cérémonies de passage pour Marie-Thérèse, sœur de la précédente, destinée au Comte d'Artois, futur Charles X.

En 1775 : cérémonies de passage de Marie Clotilde, fille du Dauphin Louis de France, reçue par son fiancé, le futur Charles Emmanuel IV.

En 1790 : passage de Mesdames Victoire et Adélaïde, tantes de Louis XVI, malmenées en Isère, mais reçues humainement en Savoie.

En 1804 : cérémonies de passage de Pie VII, allant couronner Napoléon.

En 1805 : le pape, de retour, passe au Pont, sans s'y arrêter.

Passage de Napoléon et cérémonies marquées par la prise en charge

financière de la construction du clocher du Pont-Isère.

En 1809 : nouveau passage du Pape, prisonnier cette fois de Napoléon.

#### *Les personnalités célèbres*

Le sergent Ganivet : originaire du Pont-Savoie, faubourg d'Aiguenoire, s'illustre dans des combats héroïques pour la défense du Mt Cenis contre les troupes du général Montesquiou. Fait lieutenant par le roi sur le champ de bataille sous le nom de « lieutenant d'Aiguenoire », il se retire dans son pays, lors de la dissolution de l'armée savoissienne et refuse grade et honneur dans l'armée napoléonienne.

*Mr de Crézet* : né en 1747 au Pont, de parents issus d'une bourgeoisie ancienne, il fait d'excellentes études



*Le Pont de Beauvoisin — Savoie — Vue prise vers les moulins (lithographie 1864)  
(Collection P. Chappel).*

chez les Jésuites à Grenoble et s'oriente vers le commerce. Il entre au service du premier armateur de Bordeaux et fait sept voyages en Amérique puis s'occupe d'un important commerce à Paris. Par la suite il occupera les postes suivants :

An IV : il siège au Conseil des anciens, spécialiste de l'économie et des finances ;

An VIII à 1806 : il entre au Conseil d'Etat où il devient directeur des Ponts et Chaussées, des canaux et du Cadastre ;

de 1806 à 1807 : il est gouverneur de la Banque de France ;

en 1807 : il est nommé ministre de l'Intérieur ;

il est fait Comte en 1808, il démissionne en 1809 pour raison de santé. Il meurt la même année, et est inhumé au Panthéon.

Dans son testament, il laissait des sommes importantes aux pauvres du Pont-de-Beauvoisin, sa ville natale. La maison de la famille de Crousaz-Crétet, existe encore sur la route de Chambéry.

*Le Docteur Charles Gabriel Pravaz* : né au Pont-de-Beauvoisin en 1791, fils du Docteur Guillaume Pravaz. Il fit ses études à Grenoble pour préparer Polytechnique mais en 1815 il s'inscrit à la faculté de médecine de Paris et pendant 10 ans il est médecin d'un hospice de vieillard.

Il vient à Lyon et consacre sa vie à l'orthopédie, publie en 1847 un ouvrage sur les luxations congénitales de la hanche, étudie l'anévrisme et en 1852 cherche à introduire quelques gouttes de perchlorure de fer dans la poche anévrismale au moyen d'une aiguille creuse ; il invente ainsi la première seringue hypodermique ; véritable révolution dans la thérapeutique, cette seringue portera son nom plus tard.

Un cas malheureux fait, pour un temps, rejeter la méthode nouvelle de Pravaz et le pauvre Charles Gabriel, miné par le chagrin, presque découragé, meurt à Lyon en 1853. La seringue, que Charles Gabriel avait créée, en laquelle il avait foi, a fait ses preuves. Depuis, elle a été perfectionnée mais le principe est demeuré le même.

La rue de la gare au Pont porte son nom, une stèle avec son buste se dresse devant l'hôpital.

#### *Chronologie des événements marquants*

1348 : une terrible épidémie de peste, provoque le massacre des Juifs installés au Pont.

1355 : traité de Paris entre le Comte de Savoie et le Dauphin (histoire générale).

1377 : traité complémentaire au précédent.

1454 : conflit entre le Dauphin Louis II, futur roi Louis XI et le Duc de Savoie (histoire générale).

1456 : épidémie de peste.

1565 : les guerres de religion éprouvent cruellement la région du Guiers. Le baron des Adrets, en lutte contre les familles illustres de Savoie et du Dauphiné demeurées catholiques surprend une nuit la ville de Pont-Savoie, pille et incendie l'église et le couvent des Carmes, pend des moines, rançonne et malmène la population.

1590 : Lesdiguières, chef du parti protestant du Dauphiné, attaque dans la vallée du Guiers et s'empare sans coup férir du Pont-Savoie.

1601 : traité de Lyon par lequel la France conserve cinq têtes de pont sur la rive gauche du Rhône, ainsi que la berge gauche du fleuve.

1600/1601 : Lesdiguières donne

l'ordre de raser le château du Pont-Savoie, ordre exécuté en 1601 et qui provoque un incident entre la France et la Savoie.

1603 : un bataillon genevois venu de Romagnieu, traverse un jour le Pont-de-Beauvoisin, tambours battants et enseignes déployées pour aller saccager le territoire savoyard.

1629/1630 : épidémie de peste.

1713 : traité d'Utrecht, le roi Victor Amédée II obtient avec la restitution de ses états, l'insertion d'un article X stipulant : «... que le commerce de la France avec l'Italie se fera... par terre, par la chaussée de Lyon à Turin par le Pont-de-Beauvoisin, les Echelles, Chambéry, le Mont-Cenis, Suse ».

1792 : l'invasion française, sans déclaration de guerre, par l'armée des Alpes du Général de Montesquiou, attaquant dans la vallée du Guiers et dans la vallée de l'Isère.

1815 : à l'annonce de la défaite de Waterloo, l'armée française se retire en Dauphiné et en Bugey, l'infanterie passant par le col du Chat, l'artillerie et le train par le col de Coux et le Pont-de-Beauvoisin.

1940 : les derniers combats de juin 1940 ont lieu dans la vallée du Guiers.

#### *Activités anciennes*

En 1696 : il existe des prés, terres, vignes, d'assez bons fonds.

En 1839 : la population est de 1 388 habitants répartis en une seule bourgade et une paroisse, assez tranquille.

Le produit principal du sol est constitué en céréales, mais le territoire étant très peu étendu, les habitants vivent en général de l'industrie. On compte 1 moulin et 12 fours.

L'industrie : à l'époque féodale

existent des moulins et battoirs sur le Guiers, exploités par les anciens seigneurs du Pont et qui passent au Comte de Savoie à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ; ce dernier les répare et les agrandit ; les écluses, roues motrices, meules, etc., sont réparées en 1332, 1337, à la suite de crues dévastatrices. Les moulins et artifices adjacents seront cédés en toute propriété aux pères Carmes du Pont au XV<sup>e</sup> siècle, pour l'amortissement d'une somme qui leur était due par le Comte de Savoie.

Les habitants du Pont furent de tout temps plus industriels et commerçants qu'agriculteurs. A partir du XIV<sup>e</sup> siècle, tous les genres d'industries pour les usages ordinaires de la vie y étaient représentés : coroyeurs, cordonniers, tisserands, peigneurs de chanvre, charpentiers.

#### *Activités contemporaines*

L'agriculture tend à disparaître. La commune est en voie d'urbanisation quasi totale, sur la base de son « Plan d'occupation des sols ».

En 1980, on compte 6 exploitations agricoles de 21,33 ha. Sur une surface agricole utilisée de 126 ha, 69 ha sont en herbe, 57 en terres labourables. On compte 204 bovins.

*L'industrie contemporaine* : sous la révolution en l'an X, s'édifie le barrage et les moulins Goud. Après l'annexion, l'industrie textile à partir de la région lyonnaise, se développe grâce à l'utilisation de l'énergie hydraulique du Guiers ; celle-ci permet l'installation de trois importantes usines de soieries : 1875 : barrage et usine Guinet et Cie, 1876 : barrage et usine Rivoire, 1882 : barrage et usine Cholat. Minoterie du Pont ancienne maison Louis Goud, Léon Lorin, successeur.

On note aussi diverses industries vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : la chapellerie Laubin (notée en 1896 par Miège), l'usine à gaz (notée en 1889 par Rajon), la lithographie Prajean (notée en 1875 par Barbier).

*L'évolution des effectifs de la population active au Pont-Savoie*

En 1896, le commerce comptait 14

épiciers, 6 boulangers, 6 bouchers, 1 négociant en vin, plus de nombreux cafés. Il existait 5 hôtels au Pont-Savoie.

A partir de 1926, le textile périclita, l'artisanat se maintient grâce à l'adaptation à des formes nouvelles telles que l'ébénisterie et la sculpture sur bois, le secteur tertiaire se renforce.

De nos jours : toutes les usines textiles ont fermé.